



Une seule boucle de 19 km traversant champs, forêts, carrières et sablières avec du relief et des terrains accidentés. Difficultés : un passage de corde. **COURSE EN AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE.**

Matériel obligatoire : Lampe frontale

Inscriptions et Dossards

Renvoyez votre bulletin d'inscription **AVANT LE 22 NOVEMBRE 2017**, (cachet de la poste faisant foi) accompagné de votre règlement à l'ordre de **CAPNATURE91** à l'adresse suivante :

CapNature91 79A rue des Francs Bourgeois - 91630 CHEPTAINVILLE
ou inscription sur : www.topchrono.biz

Retrait des dossards et inscriptions au gymnase de Cheptainville le samedi 25 novembre 2017 à partir de 16h00 (clôture des inscriptions 15 min avant le départ de la course).

	A l'avance	Sur place
La Chouette et le Hibou	15€	18€

Récompenses

- **Souvenir à chaque participant**
- **Trophées** aux 3 premiers de chaque catégorie.
- **Remise des Prix 20h00**

Règlement

1. Les épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés de plus de 18 ans.

Chaque coureur devra impérativement fournir lors de son inscription, sa licence de l'année en cours, ou un certificat médical (ou copie) datant de moins d'un an au 25 novembre 2017.

Tout coureur ne remplissant pas ces conditions se verra refuser son inscription. Lors de cette épreuve, en cas d'accident consécutif à une quelconque déficience personnelle et du fait des difficultés d'accès au parcours, le coureur ne pourra en aucun cas engager des recours contre les secours ou l'organisation.

2. 1 COURSE ORGANISEE :

- **La Chouette et le Hibou** : course mixte, ouverte à toutes et tous, sur une distance d'environ 19 km, en autosuffisance total (ravitailement à l'arrivée).

3. ASSISTANCE :

Les suiveurs VTT et véhicules à moteurs sont interdits. Un PC médical sera présent sur le départ. Du fait des difficultés du parcours, le temps d'intervention en cas

d'accident ne pourra en aucun cas être retenu pour un quelconque recours contre l'organisation ou la protection civile.

4. SECURITE :

Assurée par l'association CapNature91 à chaque point stratégique.

5. DROIT A L'IMAGE :

L'association CapNature91 se réserve tous droits exclusifs d'utilisation des images des épreuves qu'elle organise. Les concurrents consentent que l'association CapNature91 dispose des droits exclusifs de leurs noms et de leurs images individuelles et collectives pour ce qui concerne de près ou de loin leurs participations aux épreuves, usage commercial compris.

6. EN CAS DE FORFAIT :

Aucun remboursement ne sera effectué quelqu'en soit la cause. Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour motif indépendant de la volonté de l'organisateur, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué.

